

Lyon, le 09/02/2026

Réf. : P1575 – Projet agrivoltaïque de Colombiers

Objet : Engagement du Maître d'ouvrage sur les mesures en faveur de la biodiversité et de l'insertion paysagère

Sun'Agri développe, en partenariat avec la SCEA Domaines Languedociens, un projet agrivoltaïque sur la commune de Colombiers. Ce projet se présente sous la forme de persiennes agricoles installées au-dessus de viticulture. L'exploitation de la société agricole est contrainte de trouver des solutions alternatives pour protéger ses cultures de l'impact du changement climatique. En effet, l'exploitation est régulièrement touchée par des aléas climatiques, de plus en plus fréquents et intenses : des canicules et sécheresses, des gels et de la grêle. La structure, soutenant les panneaux photovoltaïques mobiles est installée sur pieux battus.

Sun'Agri a fait appel au bureau d'étude AltiFaune, pour la réalisation d'un diagnostic écologique. Le bureau d'étude a réalisé un état initial de la zone lors de sorties terrain entre avril et septembre 2025 et a analysé les effets potentiels du projet sur la biodiversité. Parmi les espèces identifiées lors des inventaires, les espèces présentant des enjeux notables sont essentiellement avifaunistiques. En collaboration avec le bureau d'étude écologique, des mesures en faveur de la biodiversité seront mises en place suivant la logique Eviter, Réduire, Compenser. Sun'Agri s'engage à mettre en place, en phase construction et exploitation, les mesures de réduction préconisées par le bureau d'étude :

- Redéfinition de l'implantation et évitement des milieux périphériques ;
- Mission d'Accompagnement et de suivi écologique de chantier (MASEC) ;
- Adaptation de la période des travaux aux sensibilités écologiques ;
- Mesures préventives de lutte contre la pollution des eaux et des sols ;
- Aménagement d'un réseau d'abris pour la petite faune ;
- Plantation d'une haie paysagère favorable à la faune, à l'Est du projet ;
- Installation de gîtes et de nichoirs pour la faune volante ;
- Suivi de l'avifaune nicheuse et de la faune terrestre.

Sun'Agri a également fait appel au bureau d'étude ENCIS Environnement, pour la réalisation d'un diagnostic paysager. Les sensibilités potentielles sont jugées globalement limitées et se concentrent principalement sur le périmètre proche, en particulier depuis l'habitation de la Jasse et ses abords, au Nord-Ouest de la ZIP. Sun'Agri s'engage à mettre en place, les mesures paysagères préconisées par le bureau d'étude :

- Recul des structures au Nord-Ouest du projet, notamment via le positionnement adapté de la zone témoin ;
- Plantation d'une haie en limite Ouest du site, afin de mettre en place un masque visuel sur les structures depuis le chemin rural à l'Ouest de la ZIP tout en permettant de garder une vue ouverte sur la zone témoin, depuis le jardin du gîte¹ ;
- Décaler les locaux techniques par rapport aux lieux de vies, afin d'éviter les nuisances sonores ;
- Adapter les mesures d'insertion paysagère des locaux techniques, afin de les mettre en cohérence avec l'environnement local (toitures à deux pans en tuiles canal et façades en RAL 1015).

Par la présente, la société Sun'Agri s'engage donc à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour favoriser la biodiversité et l'insertion paysagère du projet agrivoltaïque de Colombiers.

Jean-Benoît CANAL,
Responsable pôle Développement

Jean-Benoît CANAL

09-02-2026 17:18 (CET)

¹ À la suite de la concertation avec les riverains.